

ARCO : Association des Randonneurs de la Côte d'Opale
DOC n° 1 : ADHÉSION : SAISON 2026 - 27



Je soussigné(e) demande à adhérer à l'association «ARCO» affiliée
Sous le n°01882 à la F F Randonnée.

Nom : Prénom: H () / F ()

Né(e) le :

Adresse:

Code postal: Commune

Tél. fixe: Tél. Portable :

E-mail: (NB : indispensable pour obtenir la licence)

NB : La qualité de membre de l'Association ARCO s'acquiert en acquittant la cotisation annuelle fixée par le CA à savoir : **10€ cette année** à ajouter aux coûts de la licence (y compris la cotisation départementale) et de l'assurance « Dommages Corporels » proposés par la F F Randonnée et choisis par ARCO

Cochez ci-dessous:

* () : 45 € = **licence FFR avec R C (31 €) + C R D P 62 (2 €) + Ass dommages corporels (2 €) + Cotisation ARCO (10 €)**

* () : 55 € = Vous pouvez vous **abonner en plus à Passion Rando Magazine (Abt PRM)** qui coûte 10 €

Certificat médical :

D'après la loi 2022-296 du 2 mars 2022, en tant que nouvel adhérent, vous devez fournir un certificat médical de moins de 6 mois (voir annexe)

Vous joignez donc à votre demande d'adhésion

() Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée de moins de 6 mois



Fait à le

Signature

Remettez cette demande d'adhésion ainsi que le Certificat Médical
à un responsable du club (Jean-Pierre ou Catherine)

Ou adressez ces documents à

LEMATTRE Guy 18 rue Van Grutten Appt 002 62100 Calais
Tél: 06 10 11 57 54 mail : guylemattre@aol.com

Avec votre chèque (à l'ordre de l'**ARCO**)

ou virement : IBAN FR45 2004 1010 0510 2150 4A02 654 :
(Association des Randonneurs de la Côte d'Opale)